

Que dois-je faire de mes déchets ?

300points-tri sont à votre disposition sur le territoire. Pour connaître le point-tri le plus proche de chez vous et obtenir un rouleau de sacs jaunes gratuits, adressez-vous à votre mairie ou à la CCKB.



N°	Nom	Composition	Destination
1	Conteneur à ordures ménagères	Sacs noirs fermés de déchets non toxiques non recyclables et non encombrants	Incinérateur de Carhaix
2	Bac à sacs jaunes	Sacs jaunes fermés de déchets d'emballages recyclables et papiers	Centre de tri de Glomel puis Usines de recyclage
3	Conteneur à verre	Bouteilles et bocaux en verre	Verrerie de Cognac

Les habitants du centre de Rostrenen peuvent utiliser les points tri collectifs ou demander un bac individuel (gratuit) à la CCKB pour les ordures ménagères, dans ce cas les sacs jaunes sont à déposer à côté du bac les jours de collecte.